

Chers délégués communautaires,

Me voilà arrivé au bout du chemin, aussi après avoir passé la parole au doyen de l'assemblée, Alain Seigneur, qui aura la charge de conduire l'élection du président, j'attendrai le résultat pour féliciter la personne élue. Après je quitterai la scène et vous laisserai débattre entre vous.

Avant cet instant il me paraît utile de retracer l'histoire.

Je suis un peu à l'origine de cette communauté, dès 2004 j'avais l'intuition que les 21 communes qui constituaient le PNR d'origine étaient le périmètre parfait pour une intercommunalité rurale. Pendant presque 10 ans j'ai sillonné le territoire pour tenter de convaincre les uns et les autres, je n'y ai pas pleinement réussi.

Finalement la communauté de communes que vous connaissez aujourd'hui a été créée le 1er janvier 2013 et pour être franc avec l'épée dans les reins. L'épée était tenue par le préfet de l'époque. En effet nous faisons partie des 8% des communes et 7% des populations françaises qui n'étaient pas encore réunies en intercommunalité, un nombre négligeable, d'où l'épée du Préfet.

Un an plus tard en mars 2014 devait se tenir les élections municipales. Nous estimions alors ne rien pouvoir faire, il était urgent que la CC ne soit qu'une coquille vide. Je peux vous dire que nous avons réussi sur ce terrain-là. Toutefois il faut signaler un accord qui se fit rapidement celui de mettre à la charge de la CC les 2/3 du FPIC territorial (aujourd'hui 1,6 M € sur 2,4) afin de donner de l'air dans les comptes des communes ; il est évidemment plus aisé de transférer des charges à l'interco plutôt que des recettes.

En 2014, lorsque les nouveaux conseillers furent élus. Le thème fut également et toujours : surtout ne rien faire parce qu'à cette époque les préfets de région et de département avaient la charge de remodeler la carte intercommunale. A cette époque, St Rémy voulait aller à Saclay, Chevreuse entraînant St Lambert voulait aller à St Quentin, ces communes étaient persuadées que si elles intégraient une grande interco, une pluie d'or s'abattrait sur elles.

Mais je tins bon et enfin en 2016, les préfets consacreront notre interco dans son périmètre d'origine tel que vous le connaissez aujourd'hui avec ses 10 communes.

Peu après en 2017 le triste intermède de St Rémy s'acheva et nous pouvions enfin commencer à travailler un peu mieux.

Aujourd'hui se termine la septième année d'existence de notre CC ; Notre CC atteint donc l'âge de raison.

Son périmètre est fixé et ne bougera pas.

Dès ce soir une nouvelle page va s'écrire.

Pour vous qui allez écrire cette nouvelle page je forme quelques vœux.

Que la CC forte de ses 26 000 habitants contribue à améliorer la qualité de leur vie.

Nous savons, qu'ils sont intéressés par l'environnement, la mobilité.

Que la CC s'attelle au développement économique.

Pour réaliser des projets de nature et de dimensions modestes, en rapport avec ses moyens pas des pyramides sur la pointe.

A une époque où les gens cherchent à télétravailler le cadre privilégié de notre Interco est certainement propice au télétravail. Il y a moyen d'attirer des professionnels prestataires de services intellectuels, il y a moyen de créer un espace de co working à Dampierre tout ceci participe au développement économique,

Le développement intelligent du tourisme confortera nos commerçants qui sont la vie de nos villages.

Que la CC se dote des moyens humains lui permettant de réaliser ses projets,

Que la CC se dote des moyens financiers une autre répartition de la fiscalité professionnelle doit être envisagée.

Le manque de moyens entrave l'action de la CC.

Que la CC évite les travers :

Ne manquez pas d'enthousiasme, pas de rejet à priori d'une idée au motif que on n'y arrivera jamais ! ou ce n'est pas pour nous !

Soyez enthousiaste...

Méfiez-vous aussi des egos, et à ce propos n'oubliez jamais de vous poser les 2 questions suivantes :

- Qui en France connaît le président de la CCHVC : réponse personne,
- Qui dans la CCHVC' connaît le président en dehors des conseillers réponse : très peu de monde

Alors l'ego, pourquoi ?

Il y a aussi le danger du tirer la couverture à soi.

Les maires doivent prendre soin de leur village c'est évident mais ils doivent aussi savoir que leur village est inscrit dans un territoire.

Le regard du maire doit aller au-delà de son village pour s'étendre sur tout le territoire. Comment imaginer qu'aujourd'hui un village peut vivre sans les villages voisins de la vallée,

**Mais Mesdames et Messieurs, mon vœu le plus cher est : que l'harmonie règne entre vous.**

Réalisez cette harmonie et vous serez heureux de construire ensemble.

Un dernier mot pour Peter qui depuis janvier 2017 m'a assisté sans faille, à cet instant je loue sa compétence, son savoir apprendre, son efficacité et sa disponibilité.

Merci Peter d'avoir toujours œuvré pour le bien de notre CC !

Merci à vous tous, adieu, et vive la CCHVC !

*Jacques Pelletier,*

*Président de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse, 2013-2020*